Université de Sherbrooke

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Microprogramme de 2e cycle en pratique musicale avancée

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 4 décembre 2025. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

CRÉDITS
12 crédits

RÉGIME D'INSCRIPTION
Temps partiel

TRIMESTRES D'ADMISSION
Automne, Hiver, Été

LIEU
Campus principal de Sherbrooke

À NOTER

Consulter les dates limites pour déposer une demande d'admission.

PARTICULARITÉ*

Nouveau programme

* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

Renseignements

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- De maîtriser l'exécution de composantes techniques complexes de niveau avancé en lien avec sa pratique musicale;
- De démontrer une compréhension approfondie et critique des éléments théoriques et musicologiques fondamentaux en lien avec sa pratique musicale;
- D'acquérir une variété d'expériences pratiques en musique, incluant des réalisations destinées à un public.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Activités pédagogiques à option - 12 crédits

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
MUP601	Pratique musicale avancée I - 3 crédits
MUP602	Pratique musicale avancée II - 3 crédits
MUP603	Pratique musicale avancée III - 3 crédits
MUP604	Pratique musicale avancée IV - 3 crédits

ou toute autre activité jugée pertinente à la formation.

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Condition(s) générale(s)

Condition générale d'admission aux programmes de 2e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition(s) particulière(s)

Détenir un baccalauréat en musique ou une formation jugée équivalente.

Exigence(s) d'admission

Selon le domaine de pratique musicale choisi, la personne candidate devra remplir au moins l'une des conditions suivantes :

- Réussir une audition instrumentale
- Présenter un portfolio
- Se présenter pour une entrevue

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

INDEX DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

MUP601 - Pratique musicale avancée I

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté des lettres et sciences humaines

Cible(s) de formation

Perfectionner la maîtrise de ses compétences techniques, théoriques et réflexives dans le but d'exercer et d'optimiser sa pratique musicale avancée en instrument, en composition ou en création sonore.

Contenu

Encadrement spécialisé et personnalisé. Application concrète de sa pratique musicale dans l'interprétation ou la création d'œuvres ou de productions de niveau avancé.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Microprogramme de 2e cycle en pratique musicale avancée

MUP602 - Pratique musicale avancée II

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté des lettres et sciences humaines

Cible(s) de formation

Perfectionner la maîtrise de ses compétences techniques, théoriques et réflexives dans le but d'exercer et d'optimiser sa pratique musicale avancée en instrument, en composition ou en création sonore.

Contenu

Encadrement spécialisé et personnalisé. Application concrète de sa pratique musicale dans l'interprétation ou la création d'œuvres ou de productions de niveau avancé.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Microprogramme de 2e cycle en pratique musicale avancée

MUP603 - Pratique musicale avancée III

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté des lettres et sciences humaines

Cible(s) de formation

Perfectionner la maîtrise de ses compétences techniques, théoriques et réflexives dans le but d'exercer et d'optimiser sa pratique musicale avancée en instrument, en composition ou en création sonore.

Contenu

Encadrement spécialisé et personnalisé. Application concrète de sa pratique musicale dans l'interprétation ou la création d'œuvres ou de productions de niveau avancé.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Microprogramme de 2e cycle en pratique musicale avancée

MUP604 - Pratique musicale avancée IV

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté des lettres et sciences humaines

Cible(s) de formation

Perfectionner la maîtrise de ses compétences techniques, théoriques et réflexives dans le but d'exercer et d'optimiser sa pratique musicale avancée en instrument, en composition ou en création sonore.

Contenu

Encadrement spécialisé et personnalisé. Application concrète de sa pratique musicale dans l'interprétation ou la création d'œuvres ou de productions de niveau avancé.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique